



LE CIRCUIT DU VALDRY

- D** Départ depuis le parc de stationnement situé en face de l'église d'Audrieu. Passer devant l'église prendre la première rue à droite. Passer l'école puis un terrain de sport. (balisage Jaune ■).
- 1** Emprunter le chemin de Valdry (ancienne voie antique) à gauche, sur 500 m. A la croisée des chemins, prendre celui de droite. Plus loin, couper la RD 178 et gagner le moulin de Taillebosq (ancienne laiterie). (balisage Jaune ■).
- 2** Suivre la route à droite, puis emprunter le sentier sur la gauche. Traverser la Seulle par la passerelle et remonter le chemin jusqu'à la route. (balisage Jaunelrouge ■■).
- 3** Tourner à droite sur 20 m, puis prendre de nouveau la rue sur la droite. Passer devant l'église Chouain, puis virer à gauche pour la contourner. Suivre la RD 187 à gauche. (balisage Jaune ■).
- 4** Emprunter la route à gauche. (balisage Jaunelrouge ■■).
- 5** S'engager sur le sentier à droite. (balisage Jaune ■).
- 6** Tourner à droite, puis prendre la RD 187 à gauche sur 150 m. Au niveau de la fourche, prendre à gauche et descendre la rue sur 500 m. Au carrefour, s'engager dans le chemin situé en face, puis virer à gauche. Traverser la RD 187 et entrer dans le chemin creux en face, le suivre sur 300 m. Descendre à droite et prendre la route à gauche. (balisage Jaune ■). Par l'itinéraire suivi à l'aller, regagner le moulin de Taillebosq, et continuer tout droit par la route sur 600 m. (jaunelrouge ■■).
- 7** Prendre la rue Capelier à gauche, couper la RD 178 et poursuivre en face jusqu'au château d'eau. Traverser la RD 82 et prendre en face la rue des Hauts vents. Dans le virage, continuer le chemin tout droit et négliger la route partant à droite. Emprunter la RD 172 sur la gauche, pour rejoindre Cristot. Dans le village tourner à gauche pour emprunter la route d'Audrieu. Obliquer à droite, puis 700 m après, tourner à gauche. Dépasser la rue Jugan et parvenir à un lotissement. (balisage Jaune ■).
- 8** Emprunter le chemin des blanches herbes sur la droite et rejoindre la RD 94. Suivre la route à gauche. Prendre la première route à droite, puis suivre à gauche la RD 82 sur 100 mètres. Tourner à droite au Clos-du-Roi. Longer le château, suivre le chemin à gauche sur 300 m, puis virer à gauche. Regagner l'église d'Audrieu par la RD 82 à droite. (balisage Jaune ■).

La passerelle que vous empruntez pour relier Audrieu à Chouain fut érigée en 1953 par le propriétaire de la Fromagerie Tabard, Mr René Jacquet. Elle permettait de faciliter le passage de la Seulle pour les ouvriers provenant de Chouain. Implantée sur le site du Moulin de Taillebosq, on y fabriquait des camemberts, du beurre et de la poudre de lait écrémé. Suite à la vente de l'usine en 1963, la passerelle fut abandonnée puis récemment remplacée par un nouvel ouvrage construit à l'initiative du Conseil Général.

